

Projet 8 : Écologisation du transport aux postes frontaliers terrestres d'Amérique du Nord	Années de mise en œuvre : 2013 et 2014
Budget prévu pour 2 ans : 390 000 \$ CAN 1^{re} année : 145 000 \$ CAN 2^e année : 245 000 \$ CAN	
Priorité et objectif stratégiques : <i>Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone – La qualité de l'air et L'écologisation de l'économie nord-américaine – Amélioration de la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.</i>	
<p>Résumé du projet :</p> <p>Le projet a pour objectifs : 1) d'améliorer la coordination des activités entre les fonctionnaires des douanes, du transport, du commerce, des affaires étrangères et d'autres organismes publics compétents, ainsi que des intervenants, de chaque côté des frontières, tout en s'efforçant d'obtenir des engagements de leur part afin qu'ils participent activement au projet; 2) de réaliser des analyses des émissions de véhicules qui doivent attendre aux postes frontaliers terrestres (PFT), de chaque côté des frontières avant de pouvoir les traverser, soit à deux de ces postes entre les États-Unis et le Canada et à deux autres entre les États-Unis et le Mexique; 3) de chercher et d'élaborer des options viables et intégrées afin d'adopter et d'appliquer des mécanismes de réduction des émissions de véhicule à des PFT déterminés, et d'incorporer, autant que faire se peut, les mécanismes les plus efficaces dans les activités visant les PFT et les véhicules.</p> <p>Le projet se fondera sur un certain nombre de travaux d'analyse et de planification ainsi que d'entités à caractère transfrontalier, tels que 21st Century Border, Beyond the Border, le Good Neighbor Environment Board, l'<i>US/Mexico Joint Working Committee on Transportation Planning</i> (JWC, Groupe de travail conjoint américano-mexicain sur la planification des transports), le Groupe de travail sur les questions frontalières de transport du Canada et des États-Unis, l'Accord Canada – États-Unis sur la qualité de l'air, Border 2020, le rapport de la CCE intitulé <i>Sur la voie du développement durable : réduction des émissions de gaz à effet de serre découlant du transport de marchandises en Amérique du Nord</i> et d'autres initiatives et travaux pertinents. La coordination de même que l'engagement des intervenants compétents de part et d'autre des frontières joueront un rôle de premier plan en vue d'intégrer fructueusement, et ce, dès qu'ils seront choisis, des mécanismes les plus efficaces qui soient de réduction des émissions dans le cadre des activités menées à ces PFT.</p>	
<p>Résultats à court terme (à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution, par un comité directeur de la CCE, d'un groupe consultatif trilatéral (GCT) comprenant des fonctionnaires, des représentants des collectivités frontalières, d'ONG, d'universités, d'associations professionnelles et d'industries connexes qui échangeront leurs compétences et formuleront des recommandations sur la réduction des émissions provenant du transport aux PFT d'Amérique du Nord. • Résumé des travaux antérieurs et en cours sur les émissions atmosphériques aux PFT. • Recommandations et choix de deux PFT pilotes à chaque frontière qui s'avèrent les plus appropriés à plusieurs égards pour donner lieu à la réduction des émissions de véhicules et à des effets bénéfiques sur la santé. <p>Résultats à long terme (à la fin du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données permettant de connaître la corrélation entre le temps d'attente des véhicules aux PFT pilotes et les émissions de ces 	

<p>véhicules.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix des solutions les plus efficaces et les plus viables pour réduire les émissions à chacun des PFT pilotes. • Mise en place de mécanismes pour réduire les émissions aux PFT pilotes, dans la mesure du possible, par du personnel formé à cet effet. <p>Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des risques environnementaux et des mesures correctives aux PFT, et participation des organismes environnementaux à la phase visant à apporter des modifications aux PFT existants ou à en concevoir de nouveaux. • Amélioration, dans la mesure du possible, de la coordination bilatérale des opérations et des activités aux PFT. • Réduction des émissions des véhicules aux PFT qui a des effets bénéfiques sur la santé des douaniers, des conducteurs et des passagers, ainsi que des collectivités frontalières environnantes. 				
<p>Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer un groupe consultatif trilatéral (GCT) et procéder à un examen du débit de véhicules aux PFT, du temps d'attente et des émissions de ces véhicules, ainsi que des activités aux PFT. • Choisir des mécanismes pour réduire les émissions aux PFT. • Dans la mesure du possible, mettre en place des mécanismes et des techniques visant à réduire les émissions aux PFT, et former les agents qui y travaillent. 				
<p>Tâche 1 : Constituer un groupe consultatif trilatéral (GCT) et procéder à un examen du débit de véhicules aux PFT ainsi que des émissions et des activités.</p>				
Sous-tâches	Réalizations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$ CAN (activités)
1.1 Établissement d'un plan de travail détaillé par le comité directeur, et constitution d'un GCT comprenant des fonctionnaires, des représentants des collectivités frontalières, d'ONG, d'universités, d'associations professionnelles et d'industries connexes.	Plan de travail détaillé qui contient les sous-tâches énumérées dans la présente description de projet. Examen, analyse et	Cette sous-tâche constitue le point de départ pour accomplir les activités des sous-tâches ultérieures.	Automne 2013.	1 ^{re} année : 15 000 \$

	adoption du plan de travail par le groupe consultatif trilatéral (GCT).			
<p>1.2 Examen et résumé des travaux réalisés à ce jour aux deux frontières sur les émissions aux PFT.</p> <p>À l'aide du résumé et des compétences des membres du GCT, choix des PFT pilotes les plus appropriés, à savoir deux à chaque frontière.</p>	<p>Résumé des travaux antérieurs et en cours sur la réduction des émissions aux PFT.</p> <p>Formulation de recommandations et choix à chaque frontière de deux PFT pilotes qui s'avèrent les plus appropriés à plusieurs égards et offrent les meilleures possibilités de réduire les émissions de véhicules et d'avoir des effets bénéfiques sur la santé.</p>	<p>Cette sous-tâche offre un cadre pour améliorer la qualité de l'air et les activités connexes, et préparer le terrain aux travaux qui s'effectueront sur place aux PFT pilotes.</p>	<p>Fin de l'automne 2013 au début de l'hiver 2014.</p>	<p>1^{re} année : 40 000 \$</p>
<p>1.3 À l'aide d'un modèle choisi d'un commun accord (p. ex., celui élaboré dans le cadre de l'étude de l'US Federal Highway Administration sur le temps d'attente des véhicules aux frontières et leurs émissions), évaluation et surveillance de ce temps d'attente et des émissions qui en résultent, et d'autres variables importantes à chacun des PFT pilotes, ainsi que choix de paramètres communs.</p>	<p>Évaluation déterminant la corrélation entre le temps d'attente et les émissions qui en résultent afin de fournir des données de référence sur les émissions et la qualité de l'air ambiant, et éclairer le choix d'options en vue de réduire les émissions aux PFT.</p>	<p>Ces travaux fourniront l'information nécessaire pour choisir les mécanismes les plus viables en vue de réduire les émissions aux PFT.</p>	<p>Printemps à l'automne 2014.</p>	<p>1^{re} année : 90 000 \$ 2^e année : 70 000 \$</p>

Tâche 2 : Choisir des mécanismes pour réduire les émissions aux PFT.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$ CAN (activités)
2.1 En se fondant sur l'évaluation mentionnée à la sous-tâche 1.2, réalisation d'une analyse approfondie : a) des mécanismes, des techniques et des activités de réduction des émissions aux PFT qui se sont avérés fructueux ou prometteurs; b) de la viabilité des options pour les PFT pilotes; c) des recommandations sur le choix des options les plus adéquates pour chacun des PFT pilotes.	Recommandation de mesures de réduction d'émissions pour chacun des PFT pilotes.	L'application des mesures choisies et de meilleurs modes de fonctionnement réduira les émissions aux PFT.	Automne 2014.	2 ^e année : 60 000 \$
2.2 Le comité directeur, les membres du GCT à chaque frontière et d'autres intervenants transfrontaliers choisissent conjointement les mécanismes ayant le plus grand potentiel d'efficacité et de viabilité à chacun des PFT.	Choix de mécanismes viables et efficaces en vue de réduire les émissions à chacun des PFT, si possible.	La concurrence par les membres du GCT de l'efficacité démontrée des mécanismes de réduction des émissions pour chacun des PFT pilotes à améliorer la qualité de l'air dans leur PFT pilote respectif.	Automne 2014.	2 ^e année : 15 000 \$

Tâche 3 : Appliquer des mécanismes et des techniques visant à réduire les émissions aux PFT.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$ CAN (activités)
3.1 Formation des agents des PFT à la mise en œuvre des mécanismes, techniques et des activités les plus efficaces et les plus viables, et ce, en fonction des besoins.	Le fait que le personnel soit formé assure une plus grande efficacité des mécanismes de réduction des émissions.	Le fait que le personnel soit formé de part et d'autre des frontières garantit une utilisation maximale des mécanismes et activités connexes mis en place.	Hiver 2014 au printemps 2015.	2 ^e année : 45 000 \$
3.2 Sollicitation de fonds auprès de diverses sources, supervision par des agents des PFT de chaque côté des frontières, activités bilatérales (autant que possible) afin de mettre en place des mécanismes de réduction des émissions les plus efficaces et les plus viables qui soient à chacun des PFT pilotes.	Mécanismes en place et en fonction.	La mise en œuvre des mécanismes et l'amélioration des pratiques permettront la réduction des émissions aux PFT et améliorera la santé dans les collectivités frontalières ainsi que celle de ceux qui travaillent aux PFT.	Printemps 2015.	2 ^e année : 55 000 \$

Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

Le projet donne suite au Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, notamment à la troisième priorité qu'il énonce, *L'écologisation de l'économie nord-américaine*, et à l'objectif stratégique de cette priorité, à savoir « Amélioration de la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord », ainsi qu'à la deuxième priorité qu'il énonce, *Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone*, et au premier objectif stratégique de cette priorité, à savoir « Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains ». Il facilitera en effet le choix de mécanismes, de techniques et d'activités de réduction des émissions aux PFT, et permettra la formation nécessaire pour leur mise en œuvre dans les PFT pilotes. L'évaluation et la surveillance du temps d'attente des véhicules et de leurs émissions ainsi que d'autres variables importantes dans chaque PFT pilote seront intégrées dans un modèle dont conviendront les représentants des trois pays.

- *Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)*

Oui, car la circulation à laquelle donne lieu le transport de marchandises en Amérique du Nord augmente, et il faut se pencher sur les répercussions importantes qu'ont les PFT nord-américains sur les collectivités frontalières, notamment la qualité de l'air. Le projet contribuera également aux activités visant à poser les bases d'une collecte cohérente de données sur les émissions provenant de sources de transport terrestre, et ce, afin de donner suite à une recommandation du rapport que la CCE a publié en mars 2011, intitulé *Sur la voie du développement durable : réduction des émissions de gaz à effet de serre découlant du transport de marchandises en Amérique du Nord*, lequel préconise l'établissement d'un plan complet de collecte et de diffusion de données sur le transport de marchandises à l'échelle du continent qui garantit une comparabilité, un interfonctionnement et une uniformité pouvant fournir une plateforme et une méthodologie communes pour recueillir des informations sur le transport.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

Les résultats sont énoncés dans chaque sous-tâche, et l'évaluation du rendement se fondera sur les éléments suivants :

- La réduction des émissions de GES et de carbone dues à la circulation de véhicules aux frontières.
- Un certain nombre de techniques nouvelles et plus efficaces de suivi et de traitement mises en place aux frontières.
- L'harmonisation des paramètres et des méthodes de collecte de données employés pour évaluer et quantifier la circulation des véhicules aux frontières.

- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet, compte tenu des éléments suivants :*

La CCE a la capacité de rassembler des intervenants des secteurs privé et public des trois pays afin de formuler des recommandations portant sur des questions régionales à grande échelle, surtout aux frontières. Les intervenants auront la possibilité d'échanger leur expérience et de renforcer la collaboration en matière d'échange de données et de pratiques exemplaires.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

L'examen et le résumé des travaux réalisés jusqu'à ce jour aux deux frontières sur les émissions aux PFT éclaireront les gestionnaires et les agents des PFT quant aux possibilités d'y apporter des améliorations. Le groupe d'intervenants que réunira ce projet sera en mesure de poursuivre sa collaboration en matière d'échange de données et d'application de pratiques exemplaires.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
 - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*
 - *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Les agents et les intervenants aux PFT, ainsi que les collectivités frontalières touchées par la circulation des véhicules qui traversent ces postes frontaliers.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

Les agents et les intervenants aux PFT, ainsi que les collectivités frontalières touchées par la circulation des véhicules qui traversent ces postes frontaliers.

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*

Le JWC, le Groupe de travail sur les questions frontalières de transport du Canada et des États-Unis, Border 2020, les autorités portuaires, les administrations municipales, les ONG de l'environnement et le secteur privé (à savoir les entreprises de transport maritime, l'industrie pétrolière et les fournisseurs de services informatiques).